

LE CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ESTRIE ET LA MAISON DU CINÉMA  
SALUENT LA DÉCISION DE SONY DE NE PLUS SUBVENTIONNER LES LUNETTES JETABLES  
POUR LES FILMS 3D (images en relief)

Pour diffusion immédiate

Sherbrooke, le 17 octobre 2011. Le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie et La Maison du cinéma se réjouissent de la décision du grand studio de cinéma SONY d'arrêter de subventionner la fourniture de lunettes jetables pour les films 3D et de les remplacer par des lunettes réutilisables. Pour mesurer l'importance de la décision, il faut rappeler que 160 millions de paires de lunettes jetables ont été distribuées en 2009 et 2010 aux Etats-Unis et au Canada. Pour la direction de SONY, « l'impact environnemental des lunettes jetables devient préoccupant »<sup>(1)</sup>.

Le président du Conseil régional de l'environnement de l'Estrie, Pierre Morency, estime « que cette décision exemplaire devrait être suivie par les autres grands studios américains et endossée par les réseaux de salles de cinéma. L'environnement est une responsabilité collective et il faut viser une réduction rapide des lunettes jetables 3D, tout comme la panoplie d'autres objets à usage unique. Cet objectif est d'autant plus réaliste quand on sait que l'Europe et la Chine ont déjà adopté de bonnes pratiques environnementales en ayant recours à des lunettes réutilisables pour les films 3D. Plus près de nous, La Maison du cinéma est le seul cinéma au Québec à faire ce choix éco-responsable et je suis heureux de le souligner à l'occasion de la Semaine québécoise de réduction des déchets ».

Depuis juillet 2009, La Maison du cinéma présente des films 3D à l'aide de la technologie DOLBY 3D, une technologie répandue à travers le monde, et reconnue pour sa qualité de projection inégalée et pour son mérite environnemental puisqu'elle ne produit aucun déchet. Pour Jacques Foisy, propriétaire de La Maison du cinéma, « la décision de SONY est un geste responsable que nous espérons et qui nous encourage à continuer de promouvoir les lunettes réutilisables. Il est faux de penser que la technologie que nous avons choisie est lourde à gérer puisqu'il suffit de mettre en place un système de récupération et d'entretien des lunettes. J'ai toujours pensé que la technologie REAL D utilisant les lunettes jetables est une aberration technologique en raison du rejet dans l'environnement de sa production monstrueuse de déchets. J'invite les cinéphiles de la région et d'ailleurs à demander aux cinémas qu'ils fréquentent l'utilisation d'une technologie 3D propre pour l'environnement. Je remercie Le Conseil régional de l'environnement et son président Pierre Morency pour l'encouragement qu'ils nous témoignent ».

Le Conseil régional de l'environnement et La Maison du cinéma voient dans la décision de SONY l'annonce d'un virage de l'industrie du cinéma en faveur de l'environnement et dont devrait tenir compte les nombreux cinémas du Québec qui n'ont pas encore acquis la technologie 3D.

<sup>(1)</sup> Michael Brooker, vice-président principal et directeur général de SONY-Canada.